



Perceptions et adoption

Le laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* a pour objectif d'évaluer l'intérêt d'utiliser les systèmes agroforestiers de type *agrosylvicole* dans un contexte d'agriculture extensive (fiche1). L'approche mise à l'essai prévoit que les propriétaires puissent bénéficier d'un appui financier semblable à celui offert dans les programmes disponibles en forêt privée (fiche 2).

Plusieurs catégories d'acteurs de l'espace rural sont susceptibles d'être concernés par le développement de l'agrosylviculture. Comment perçoivent-ils l'approche proposée par le laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* ? Cette fiche présente les démarches entreprises pour répondre à cette question et les résultats qui en ressortent.

Une diversité d'acteurs concernés

Au coeur des questions de perception et d'adoption se trouvent les propriétaires des terres qui pourraient accueillir un système agrosylvicole. Dans la région du Rocher-Percé¹, deux principaux cas de figures sont envisageables :

- La terre appartient à un agriculteur ; l'agriculteur est alors à la fois le propriétaire des arbres et l'exploitant de la partie agricole de la terre;
- La terre appartient à un propriétaire qui n'est pas agriculteur ; le propriétaire possède alors les arbres tandis qu'un agriculteur exploite les espaces agricoles dans le cadre d'une entente.

Le déploiement de l'agrosylviculture demande aussi la participation d'autres acteurs qui interagissent de façon directe ou indirecte avec les propriétaires. Il s'agit notamment des conseillers agricoles et forestiers dont la fonction est d'orienter leurs clients vers des pratiques qu'ils jugent gagnantes. Les gestionnaires oeuvrant dans les organisations sectorielles ou territoriales ont aussi un rôle important à jouer puisqu'ils sont susceptibles d'intégrer ou pas l'agrosylviculture parmi les approches à soutenir pour mettre en valeur le territoire qu'ils gèrent.

Enfin, dans la mesure où l'exploration du potentiel de l'agrosylviculture est motivée par la combinaison d'avantages productifs et de retombées collectives, la perception des résidents de l'espace rural vis-à-vis du développement de l'agrosylviculture est, elle aussi, importante.

¹ Cette région correspond à la partie est de la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé.

Perception et adoption par les agriculteurs

Afin de connaître les perceptions que les agriculteurs ont de l'agrosylviculture, deux enquêtes ont été menées dans deux secteurs différents. Il s'agissait d'enquêtes individuelles destinées à obtenir des commentaires sur les systèmes agrosylvicoles et sur le type de support financier mis à l'essai dans le cadre du projet. Ces enquêtes s'adressaient à des agriculteurs exploitant au moins 40 ha de terre (fourrages, pâturages et grandes cultures inclus). Leurs principaux résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Secteur d'enquête	Rocher-Percé	Baie-des-Chaleurs est
Année de réalisation	2010	2013
Animation sur l'agrosylviculture avant l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs présentations et enquêtes • Mise en place de systèmes agrosylvicoles en collaboration avec les agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Une seule présentation
Agriculteurs répondant au critère (40 ha)	• 14	• 34
Agriculteurs participants	• 11	• 20
Intérêt pour participer à des essais de haie	• 91 % des agriculteurs participants	• 80 % des agriculteurs participants
Intérêt pour participer à des essais de système agroforestier intercalaire (SAI)	• 73 % des agriculteurs participants	• 20 % des agriculteurs participants
Intérêt pour participer à des essais de système sylvopastoral	• s/o (pas proposé lors de cette enquête)	• 30 % des agriculteurs participants
Principaux avantages partagés par les répondants	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du paysage • Protection des animaux et des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du paysage (haie) • Protection des animaux et des cultures
Principaux freins partagés par les répondants	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement financier initial • Temps à consacrer à l'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux agricoles difficiles (SAI et sylvopastoralisme)

Certains éléments n'apparaissent pas dans les principaux avantages identifiés ci-dessus car ils n'étaient pas partagés par l'ensemble des répondants. Ainsi, la possibilité de récupérer des terres en friche par l'installation d'un système agroforestier intercalaire (SAI) ou d'un système sylvopastoral ne recueille qu'un score global moyen, mais une analyse plus fine révèle des réponses très contrastées : certains y voient un avantage majeur alors que d'autres trouvent cet aspect négligeable. Il en est de même pour l'amélioration des conditions agronomiques par le drainage et le chaulage correctif (ces travaux sont inclus dans les dépenses admissibles à un appui financier lorsqu'un SAI ou un système sylvopastoral sont installés). Une recherche plus avancée permettrait sans doute d'établir des liens avec la situation de chaque agriculteur.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que la production de bois de qualité ne ressort pas comme un avantage significatif des systèmes. Plusieurs répondants ont d'ailleurs émis des réserves sur la possibilité de mener à bien cette production, en particulier si des animaux sont présents.

En 2012, de nouveaux systèmes agrosylvicoles ont été installés dans la région du Rocher-Percé. Sept agriculteurs parmi les quatorze sollicités pour l'enquête ont été impliqués, confirmant ainsi l'intérêt qu'ils avaient manifesté en 2010. L'historique d'animation dans ce secteur et la présence de plusieurs systèmes agroforestiers visibles sont probablement des facteurs qui ont joué en faveur de ce passage à l'action rapide. Dans le secteur Baie-des-Chaleurs est où aucun précédent n'est visible, seuls trois agriculteurs ont démontré une volonté de mettre en place des systèmes immédiatement après les enquêtes, même si celles-ci ont permis de relever un intérêt marqué pour les haies.

Perception et adoption par les propriétaires

L'enquête auprès des propriétaires (qui ne sont pas agriculteurs) a été réalisée en 2011 dans le secteur du Rocher-Percé. Les propriétaires ont été sélectionnés en fonction des caractéristiques de leur terre. À la différence des agriculteurs, un système agrosylvicole spécifiquement adapté à leur propriété leur était proposé, accompagné d'une simulation d'entente incluant un financement à 80% des travaux et des conditions à respecter, notamment la signature d'un bail de 10 ans avec un agriculteur. Les systèmes proposés pouvaient être des haies, des SAI ou une combinaison des deux et les parcelles pouvaient être en culture ou en friche. Au total, 65 propriétaires ont été identifiés et 42 ont pu être rencontrés.

Parmi les répondants, 71% se sont dits intéressés à concrétiser le projet agrosylvicole proposé. Cet intérêt variait avec la nature du système et l'état initial de la terre. Le tableau suivant montre ces variations.

Type de système et état initial de la terre	SAI - Terre en friche	SAI - Terre cultivée	Haies - terre cultivée
Nombre de propriétaires consultés pour cette combinaison	16	21	12
Intéressé pour concrétiser le projet proposé	85 % des propriétaires consultés	67 % des propriétaires consultés	42 % des propriétaires consultés

La principale motivation relevée pour mettre en œuvre le projet agrosylvicole proposé est sa valeur paysagère. Le maintien ou le retour de la vocation agricole de la terre arrive en seconde position et devance la production de bois de qualité. En ce qui concerne les contraintes, l'investissement financier à réaliser est le facteur le plus souvent mentionné. Plusieurs des propriétaires ont d'ailleurs affiché un intérêt pour pouvoir s'acquitter de leur contribution en réalisant eux-mêmes une partie des travaux (investissement en temps plutôt qu'en argent). La signature d'une entente pour une période de 10 ans est une contrainte de moindre importance.

Suite à ces enquêtes, plusieurs des propriétaires ont été contactés afin de mettre en place des essais. Au total, 15 propriétaires parmi ceux ayant manifesté de l'intérêt ont reçu des propositions. De ceux-ci, huit ont donné suite et des systèmes ont été installés sur leurs terres en 2012.



Pour plusieurs propriétaires, l'approche agrosylvicole proposée est une opportunité de réaménager une terre en friche à travers un projet original à forte valeur paysagère

Perceptions des conseillers agricoles et des conseillers forestiers

Durant l'hiver 2010, une rencontre a été organisée avec les conseillers forestiers accrédités par l'Agence de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie. Le projet leur a été présenté et ils ont été invités à partager leurs perceptions à l'occasion d'une discussion de groupe. L'approche agrosylvicole proposée leur paraît réaliste sur le plan technique et intéressante sur le plan de la mise en valeur du territoire. Ce type de sylviculture pourrait s'intégrer dans leur offre aux propriétaires privés, à condition de développer l'expertise technique appropriée. La principale contrainte qu'ils identifient est la création d'un fonds financier destiné à couvrir 80 % des dépenses admissibles. La volonté de s'engager des propriétaires reste toutefois à démontrer selon eux.

En septembre 2010, à l'occasion d'une rencontre des conseillers en grandes cultures de différentes directions régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, une présentation du projet leur a été faite et un questionnaire individuel leur a été soumis. La plupart des conseillers identifient l'agrosylviculture comme un outil permettant de répondre à de nombreuses problématiques vécues dans le territoire rural québécois allant de la protection des sols à la cohabitation entre usagers du territoire. Selon eux, la mise en oeuvre de tels projets devrait impliquer la coopération de plusieurs acteurs aux compétences complémentaires. Davantage d'information technique devrait aussi être rendue disponible pour aider les conseillers et les propriétaires.

Perception des gestionnaires du territoire

Au mois de juin 2011, une visite sur le terrain a été organisée avec le préfet, trois maires, un conseiller municipal, le directeur et l'aménagiste de la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé. L'objectif de cette visite était de leur présenter concrètement l'approche agrosylvicole mise à l'essai. À la fin de la rencontre, un questionnaire leur a été soumis afin de recueillir leurs commentaires et leurs impressions face à la pratique agrosylvicole et à la visite.

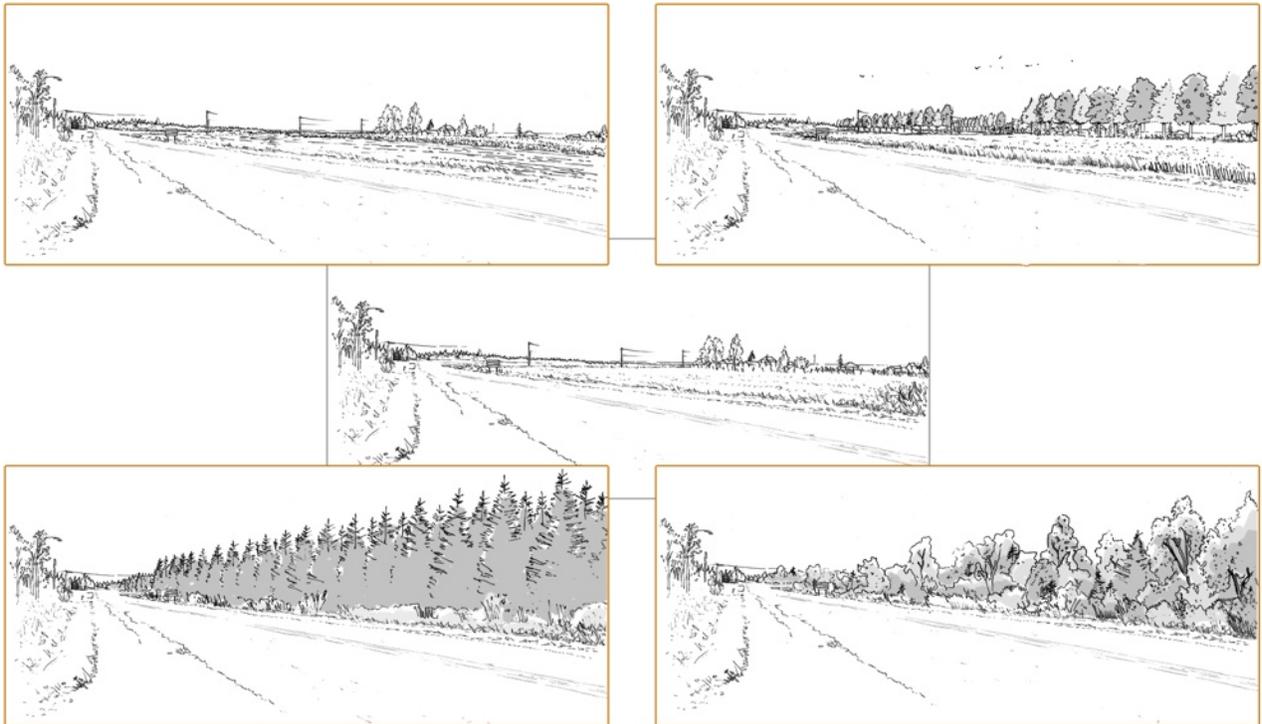
Tous s'entendent sur l'importance de la prise en compte du paysage dans les choix d'aménagement des terres et sur l'impact positif que peut avoir l'agrosylviculture à ce niveau. Leurs avis étaient plus contrastés sur la faisabilité de la mise en oeuvre de l'approche. La disponibilité du support financier apparaît comme une contrainte importante pour plusieurs d'entre eux, ainsi que la faisabilité d'établir des partenariats durables entre propriétaires et agriculteurs. La majorité du groupe voyait toutefois dans l'agrosylviculture un outil pour atteindre des objectifs de développement territorial.



Sortie sur le terrain avec les gestionnaires municipaux : l'occasion d'échanger et de recueillir des commentaires

Perception des résidents de l'espace rural

Afin d'obtenir un point de vue complémentaire sur le développement de l'agrosylviculture, une enquête a été menée en 2011 auprès de résidents de la région du Rocher-Percé. Pour cela, 23 participants ont pris part à une activité qui les a conduit à observer des situations paysagères sur le terrain puis à commenter des scénarios représentant de possibles évolutions de ces situations dans 25 ans. Ainsi, pour chacune des cinq situations paysagères, quatre scénarios d'évolution étaient proposés et illustraient un paysage marqué par le développement de l'agriculture, de la friche, du reboisement ou de l'agrosylviculture. L'activité s'est tenue en groupe et les participants étaient invités à indiquer leurs réponses dans un livret-questionnaire individuel présentant des questions ouvertes et fermées.



Au centre : la situation paysagère actuelle. Autour : quatre évolutions possibles ; dans le sens des aiguilles d'une montre en commençant en haut à gauche : agriculture, agrosylviculture, friche et reboisement.
Illustration : Camille Trillaud-Doppia, 2011.

Quelle que soit la situation paysagère initiale, la préférence des participants est allée au scénario agrosylvicole. Venaient ensuite les scénarios agricoles, du reboisement et de la friche. L'analyse des réponses des participants démontre que les critères guidant les choix des répondants ont été l'aspect vivant du paysage, sa diversité et les percées visuelles qu'il propose.

Le laboratoire rural *Agroforesterie et paysage* - Fiche 6

Bilan

La perception de l'ensemble des acteurs pour l'agrosylviculture est globalement positive. Son apport sur le plan des paysages fait consensus.

Les agriculteurs et les propriétaires démontrent un intérêt pour installer des systèmes agrosylvicoles mais leurs préférences varient. De façon générale :

- Pour les agriculteurs, les haies en bordure de parcelle embellissent le paysage et protègent les animaux et les cultures sans nuire aux opérations agricoles.
- Pour les propriétaires, l'installation de systèmes en plein champ (systèmes agroforestiers intercalaires et systèmes sylvopastoraux) représentent une opportunité de revaloriser les terres en friche et de retrouver le côté vivant de l'agriculture.

Dans les deux cas, l'investissement financier représente une contrainte que le programme de support mis à l'essai dans le cadre du projet semble pouvoir lever. Toutefois, la constitution d'un fonds financier pour couvrir 80 % des dépenses représente un enjeu selon plusieurs acteurs.

Finalement, un élément particulièrement marquant est l'intérêt mitigé porté à la production de bois de qualité. La démonstration de la faisabilité de l'agrosylviculture et de la pertinence de cet investissement reste à faire pour de nombreux acteurs.

Ce projet est l'un des 33 laboratoires ruraux de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Il est porté par la MRC du Rocher-Percé. Sa réalisation est rendue possible grâce à l'implication des organismes suivants :

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire

Québec 

Avec la participation de :

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune



Bertrand Anel, coordonnateur
MRC du Rocher-Percé, Chandler, Québec
Courriel : agroforesterie@rocherperce.qc.ca

Fiche de transfert publiée le 13 mars 2015. Photographies : B. Anel

Référence suggérée : Laboratoire rural Agroforesterie et paysage. 2015. Fiche 6 - Perceptions et adoption. MRC du Rocher-Percé. 6p.